

FICHE DE POSTE

INFIRMIER(E) EN SOINS GENERAUX EXERCANT EN INTRA-HOSPITALIER ADULTES

Document créé le	Référence	Historique des versions
29/09/2021	FDP – INF JOUR - 008	Version 1

	Rédaction	Vérification	Validation
	Peggy SOLINAS <i>Référente GPMC</i> Fanny MELIN <i>CSS Direction des soins</i>	Denis DIONNET <i>Directeur des soins et Coordonnateur Général des soins</i>	Dominique ALLEMAND <i>Directeur des Ressources Humaines</i>
Date	29/09/2021	29/09/2021	29/09/2021

Codification R.N.M.S.A. (*Répertoire National des Métiers de la Santé et de l'Autonomie*)

Intitulé du métier	Code Métier
INFIRMIER(E)	05C10
Famille	Sous-famille
SOINS	SOINS INFIRMIERS

1 – Présentation de l'établissement :

Établissement Public de Santé Mentale, le **Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI)** constitue un **acteur majeur du soin psychiatrique en Auvergne-Rhône-Alpes** en desservant plus de **800 000 habitants** sur les deux tiers Sud-Isère. En effet, une des particularités de cet établissement est d'avoir son site principal sur la commune de Saint-Egrève tout en comptant plus de **70 lieux de soins** répartis sur l'ensemble du territoire.

Organisé en six pôles cliniques de psychiatrie générale et de spécialités, adulte et enfant, le CHAI est un **établissement dynamique**, en perpétuelle évolution, afin d'offrir à ses patients **une prise en charge de qualité**.

Le CHAI fait partie du **Groupe Hospitalier de Territoire (GHT) Alpes Dauphiné** dont l'établissement support est le CHU Grenoble Alpes et qui regroupe neuf établissements publics de santé (CHU Grenoble Alpes, CH de Voiron, La Mure, Rives, Saint-Geoire-en-Valdaine, Saint-Laurent-du-Pont, Tullins, Uriage et CHAI).

Le GHT a défini un **projet médical partagé qui ambitionne une amélioration concrète de la prise en charge des patients au sein de parcours de soins coordonnés**. Il revient au CHAI d'animer le pilotage de la filière psychiatrique. Au-delà du GHT, le CHAI a tissé de nombreux liens avec des structures sociales et médico-sociales, des associations ainsi que des collectivités territoriales.

2 – Définition du poste :

L'Infirmier en soins généraux exerçant en unité Intra-Hospitalière de psychiatrie générale Adulte évalue l'état de santé d'une personne et analyse les situations de soins. Il conçoit, définit et planifie des projets de soins personnalisés. Il dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il réalise l'éducation thérapeutique et l'accompagnement des patients.

En lien avec l'équipe pluri professionnelle et dans le respect du projet médical, de soins et de pôle, il concoure à la prévention, au dépistage, au diagnostic et au traitement des affections mentales.

3 – Environnement du poste :

Lieu principal d'affectation :	CHAI
Pôle / U.F. de rattachement :	Pôle Voironnais UF 2921 – HC unité 3 Berlioz
Liens hiérarchiques :	Directeur et Coordonnateur Général des soins Cadre soignant de pôle Cadre de santé de l'unité
Liens fonctionnels :	Médecin responsable de pôle Médecins de l'unité Aide-soignant ASHQ
Agent en responsabilité directe :	
Contraintes éventuelles liées au poste :	Horaires postés, alternants

4 – Description du poste :

ACTIVITES PRINCIPALES *(liste non exhaustive)*

- Recueil de données cliniques
- Observation de l'état de santé et du comportement relationnel et social d'une personne
- Evaluer la souffrance psychique
- Identifier les situations d'urgence ou de crise et y faire face de façon adaptée
- Evaluer les risques d'agressivité, le niveau d'impulsivité
- Evaluer les compétences et habitudes sociales des personnes hospitalisées
- Communication et conduite de relation dans un contexte de soins : établir une relation de confiance avec le patient et son entourage
- Coordination et organisation des activités et des soins
- Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes
- Réalisation de soins et d'activités à visée préventive, diagnostique, thérapeutique
- Réalisation de soins de confort et de bien-être
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé de la personne
- Evaluer les effets du traitement
- Contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits
- Veille et recherche professionnelle
- Rédaction et mise à jour du dossier patient
- Analyse et amélioration de la qualité de sa pratique professionnelle
- Participation à la vie institutionnelle
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Participation à la vie institutionnelle

QUALITES METIER ATTENDUES*(Aptitudes, qualités et comportement professionnel)*

- Sens des responsabilités et conscience de son positionnement professionnel
- Comportement professionnel : non jugement, intégrité, ouverture d'esprit, respect, honnêteté, loyauté
- Savoir-faire relationnel : écoute, discrétion, patience
- Capacité à contenir ses émotions et à gérer celles des autres
- Curiosité intellectuelle
- Dynamisme et sens du travail en équipe
- Réactivité, aptitude à prendre des décisions et aptitude à en rendre compte
- Prise d'initiative dans un cadre sécurisé et respectueux des bonnes pratiques
- Respect de l'autorité, respect du devoir de réserve, du devoir de discrétion et du secret professionnel
- Organisation, méthode et rigueur
- Capacité à prendre la parole en public ou en situation de face à face
- Représentation et valorisation de l'image institutionnelle au travers de son comportement, de son attitude et de sa tenue

QUALITES SPECIFIQUES POUR LE POSTE












- Sens de la relation
- Aptitude à développer une relation de confiance
- Aptitude à adopter un positionnement professionnel quelle que soit la situation
- Aptitudes pédagogiques et éducatives
- Capacité d'assertivité et d'empathie, aptitude à la réassurance
- Appétence et aptitude pour le travail en équipe
- Aptitude à collaborer avec d'autres professionnels (AS, AMP, AVS, ES, ...)
- Aptitude à l'éducation thérapeutique
- Capacité à envisager le parcours patient dans son entièreté en incluant la sortie de l'établissement et le retour à domicile et en facilitant ceux-ci
- Aptitude à initier de nouvelles collaborations pluri-professionnelles au regard du projet de soin individualisé du patient (partenaires médico sociaux, aides à domicile...)
- Capacité à travailler avec les familles et les aidants
- Capacité à utiliser des supports d'appui à l'information et à la communication des patients en lien avec la pathologie ou la situation de santé de l'individu
- Volonté de se former aux méthodes spécifiques recommandées en fonction des pathologies ou handicap des patients

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires de travail du poste	
Horaires postés alternants Repos variables Poste à 100 %	Astreintes : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Périodicité de l'astreinte : Néant
Relationnel dans le poste de travail	
<input type="checkbox"/> Travail seul <input checked="" type="checkbox"/> Travail en équipe <input checked="" type="checkbox"/> Travail au contact du public <input type="checkbox"/> AUTRE : <ul style="list-style-type: none"> • Poste en lien fonctionnel avec l'ensemble des acteurs hospitaliers 	
Déplacements liés au poste de travail	Véhicule lié au poste de travail
<input type="checkbox"/> Agglomération <input type="checkbox"/> D'un site à l'autre <input type="checkbox"/> Autres (préciser)	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Type de véhicule utilisé <input type="checkbox"/> VL <input type="checkbox"/> PL <input type="checkbox"/> Scooter <input type="checkbox"/> Engins <input type="checkbox"/> Fourgon
Permis pour le poste de travail	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> EB <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> EC <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> ED <input type="checkbox"/> Autres (préciser)

6 – Risques associés au poste

Les risques communs à l'ensemble des professionnels et/ou spécifiques au poste sont identifiés dans le DUERP.

Surveillance médicale							
Spécificités du suivi médical liées aux caractéristiques du poste (à compléter avec le médecin de travail de la collectivité)							
Surveillance médicale renforcée			<input checked="" type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non		
Vaccinations obligatoires : DT polio - Hépatite B – Anti-Covid							
Vaccinations recommandées : ROR							
PROTECTION INDIVIDUELLE MISE A DISPOSITION							
DESIGNATION		Qté	Précisions	DESIGNATION		Qté	Précisions
	Rehausseur d'écran	1	Ecran à hauteur réglable		Filtre écran	1	Filtre intégré
	Fauteuil ergonomique	1			Repose pieds		Sur demande
	Repose poignets		Sur demande		Vêtements de travail		Tenue professionnelle
	Gants (chimique, mécanique, autres ...)		Gants latex / vinyle		Blouse de protection		Sur-blouse à usage unique
	Lunettes				Ecran facial		
	Masque de protection à usage unique		Masque chirurgical / FFP2		Autre		

FORMATIONS PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'EMPLOYABILITE AU POSTE DE TRAVAIL (intégration / autonomisation)		
Formation(s) obligatoire (s) au poste de travail		
<input checked="" type="checkbox"/> Journée d'intégration <input checked="" type="checkbox"/> Lutte contre l'incendie <input checked="" type="checkbox"/> Gestes et soins d'urgence		

7 – Missions transversales

*** Texte de référence :**

TITRE I – Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (loi Le Pors)

TITRE IV – Loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière – version consolidée au 19 décembre 2012

- Remarques :

* Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer au gré des modifications de l'organisation du service et de l'évolution des activités de l'établissement, sans qu'une version corrective papier ne soit obligatoirement élaborée (le document actualisé est disponible en permanence sur la Gestion Documentaire).

* L'agent est recruté au nom de l'établissement, et non au seul bénéfice d'un pôle, d'un service, d'un site, d'une résidence ou d'un bâtiment.

* En ce sens, il peut être appelé à réaliser occasionnellement ses missions sur un autre site que celui correspondant à son affectation habituelle.

* Pour des raisons de continuité de service, il peut également être demandé à l'agent, détenteur uniquement de son grade et non de son poste, de réaliser temporairement ses missions et activités métiers sur un autre site et au profit d'un autre pôle ou d'un autre service. Pour les mêmes raisons de continuité de service, et en fonction de son site d'affectation principale, l'agent peut être sollicité lors de cas de force majeure (plan blanc, évènementiel, ...).

* En tant qu'agent de l'établissement, une participation active aux différentes réunions en place au sein du service, du pôle et/ou de l'institution pour lesquelles sa présence est requise est attendue.

* La présente fiche de poste ne vise à aucune exhaustivité de missions, de tâches ou d'activités. Sa lecture s'effectue en lien avec les textes réglementaires régissant le métier, le référentiel métier-compétences disponible auprès de la cellule Qualité et les référentiels de formation en vigueur. Une activité demandée à un agent et qui ne ferait pas partie de la présente fiche de poste ne saurait être opposée par ce dernier si celle-ci correspond au cadre réglementaire et professionnel décrit par les autres documents cités précédemment.

Fiche de poste remise à :

Le :

Signature de l'agent :